



REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2019

DRAGON BOAT

Table des matières

1	PREAMBULE	2
2	MODALITES DE SELECTION	2
2.1	Les équipages susceptibles d’être ouverts à la sélection	2
2.2	Conditions de participation	2
2.3	Dates et lieu de la compétition de sélection	3
2.4	Règlement de la compétition de sélection	3
2.5	Classement	3
3	PROGRAMME D’ACTIONS	4
3.1	Programme d’actions Senior/Master	4
3.2	Programme d’actions Junior	4
4	PARTICIPATION FINANCIERE	4
5	PROPOSITION DE SELECTION	4
5.1	Préambule	4
5.2	Proposition de sélection pour l’équipe de France 2019	5
5.3	Règles administratives.....	5
5	DIFFUSION DU REGLEMENT DE SELECTION DIVERS	5

1 PREAMBULE

Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale d'Activité Dragon-Boat.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les équipages capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France de Dragon-Boat lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2019.

2 MODALITES DE SELECTION

2.1 Les équipages susceptibles d'être ouverts à la sélection

a) Senior/Master

Pour l'année 2019, seul le DB10 Mixte sera ouvert à la sélection de l'Equipe de France :

Correspondance règlement ICF ¹ Dragon-Boat 2017-2018		
Dragon-Boat 10 places 8 à 10 pagayeurs 1 barreur 1 batteur	Mixte (4 pagayeurs au minimum)	Senior

b) Junior

Pour l'année 2019, seul le DB10 Mixte sera ouvert à la sélection de l'Equipe de France :

Correspondance règlement ICF Dragon-Boat 2017-2018		
Dragon-Boat 10 places 8 à 10 pagayeurs 1 barreur 1 batteur	Mixte (4 pagayeurs au minimum)	Junior

2.2 Conditions de participation

a) Conditions administratives – Senior et Master

- Être titulaire de la licence Canoë Plus 2019
- S'inscrire en ligne (site internet : www.ffck.org) auprès du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat avant le 25 avril (23h59) 2019.
- S'engager à participer au moins à un des deux Sélectifs Nationaux le 26 et 27 Mai à Mantes la Jolie ou le 22 et 23 juin à Belfort.
- S'engager à participer au Championnat d'Europe de Dragon-Boat 2019 à Moscou (Russie) en cas de sélection.

Le Directeur Technique National se réserve le droit d'accorder des dérogations aux conditions sportives sur proposition du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat.

¹ ICF – Fédération Internationale de Canoë

b) *Conditions administratives – Senior et Master*

- Être titulaire de la licence Canoë Plus 2019
- Être né en 2001 - 2003
- S'inscrire en ligne (site internet : www.ffck.org) à la compétition de sélection et auprès du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat avant le 25 avril (23h59) 2019.
- S'engager à participer au moins à un des deux Sélectifs Nationaux le 26 et 27 Mai à Mantes la Jolie ou le 22 et 23 juin à Belfort.
- S'engager à participer au Championnat d'Europe de Dragon-Boat 2019 à Moscou (Russie) en cas de sélection.

Le Directeur Technique National se réserve le droit d'accorder des dérogations aux conditions sportives sur proposition du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat.

2.3 Dates et lieu de la compétition de sélection

La compétition de sélection se déroulera le 08 mai à partir 09h00 à VAIRES sur MARNE au Pôle France de Canoë – Kayak.

2.4 Règlement de la compétition de sélection

La compétition de sélection se disputera sur deux épreuves

- Sur un DB 10 places, chaque candidat passera individuellement sur une distance de **150m** départ arrêté avec un barreur et batteur (pour équilibrer le bateau) identique par catégorie.
- En musculation sur deux exercices :

En tirage planche sur 2'. Maxi de répétitions avec barre chargée à

- Pour les Hommes Junior = 35kg
- Pour les Hommes Senior et Master = 40 kg
- Pour les Dames Junior = 20kg
- Pour les Dames Senior et Master = 25 kg

En développé couché sur 2'. Maxi de répétitions avec barre chargée à

- Pour les Hommes Junior = 30kg
- Pour les Hommes Senior et Master = 35 kg
- Pour les Dames Junior = 15kg
- Pour les Dames Senior et Master = 20 kg

2.5 Classement

Le classement en bateau se fait au temps.

Le classement en musculation se fait au tonnage calculé en additionnant le nombre de répétition en tirage planche X le poids de la catégorie et le nombre de répétition en développé couché X le poids de la catégorie.

Le classement final sera effectué par bordées et par catégories d'âges. Il sera établi en additionnant les places au classement bateau et au classement musculation en prenant un coefficient 2 pour le classement bateau. En cas d'égalité, c'est le classement bateau qui départagera les athlètes.

3 PROGRAMME D'ACTIONS

3.1 Programme d'actions Senior/Master

- Championnat d'Europe, Moscou (RUS) du jeudi 4 juillet au dimanche 7 juillet 2019

En cas d'engagement d'un bateau Senior/Master à Moscou (RUS) un équipage Senior/ Master pourra également être engagé au championnat du Monde IDBF à Pattaya (THA) du 18 au 26 août 2019. Pour cette compétition, le nombre de pagayeurs sera de cinq femmes et de cinq hommes. Sans engagement d'équipage Senior / Master à Moscou, aucun équipage Senior / Master ne sera engagé à Pattaya. La composition des équipages à Moscou et Pattaya pourra être différente.

3.2 Programme d'actions Junior

- Championnat d'Europe, Moscou (RUS) du jeudi 4 juillet au dimanche 7 juillet 2019

4 PARTICIPATION FINANCIERE

Le coût de la participation financière sera défini avant le jour des sélections (08 mai 2019). Le montant sera établi en fonction du tarif du billet d'avion, du coût d'inscription et de pension demandé par l'organisateur.

5 PROPOSITION DE SELECTION

5.1 Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Manager de l'Équipe de France Dragon-Boat.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre sportif pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

5.2 Proposition de sélection pour l'équipe de France 2019

Sur la base du classement de la compétition de sélection, le nombre de pagayeurs ou pagayeuses nécessaire à la composition des équipages définis sera le suivant :

a) Catégorie Senior Master

- 3 premiers bordés Gauche Homme
- 3 premiers bordés Droit Homme
- 2 premières bordées Gauche Dame
- 2 premières bordées Droite Dame

b) Catégorie Junior

- 3 premiers bordés Gauche Homme
- 3 premiers bordés Droit Homme
- 2 premières bordées Gauche Dame
- 2 premières bordées Droite Dame

Barreurs

Sur la base d'une mise en situation des sportifs barreurs pendant les sélectifs nationaux de Mantes la Jolie, de Belfort et des sélections des Equipes de France, un barreur ou barreuse Junior et un barreur ou barreuse Senior / Master seront proposés à la sélection.

Les barreurs candidats à la sélection devront s'inscrire en ligne comme les pagayeurs et être présents sur la journée de sélection.

Batteurs

Sur la base d'une mise en situation des sportifs batteurs pendant les sélectifs nationaux de Mantes la Jolie, de Belfort et des sélections des Equipes de France, un batteur ou batteuse Junior et un batteur ou batteuse Senior / Master seront proposés à la sélection.

Les batteurs candidats à la sélection devront s'inscrire en ligne comme les pagayeurs et être présents sur la journée de sélection.

5.3 Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Dragon-Boat 2019 ».

5 DIFFUSION DU REGLEMENT DE SELECTION DIVERS

Le présent mode de sélection sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.